

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du collège Challemel Lacour

s'est réuni le : **mardi 26 novembre 2018**

sous la présidence de Monsieur TREFEU Frédéric, Principal.

Nombre de membres composants le conseil : 22

Nombre de membres présents au début du conseil : 18

Nombre de membres excusés : 4

Secrétaire de séance : Mme Caroline TRUTIN

ORDRE DU JOUR :

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Adoption du PV du Conseil d'administration du 27 septembre 2018.
- Adoption de l'ordre du jour.
- Adoption du règlement intérieur du Conseil d'administration
- Installation du Conseil d'administration
- Installation des différentes commissions émanant du Conseil d'administration.

⇒ **Affaires pédagogiques :**

- 1) Programme PAN (Programme d'activité négocié CIO/EPLÉ)
- 2) Bilan et programme du Conseil Ecole-Collège
- 3) Programme CESC 2018-2019

⇒ **Affaires administratives et financières :**

- 1) Budget 2019
- 2) Etat prévisionnel des achats
- 3) Délégation de signature contrats et conventions
- 4) Séjours
- 5) Fonds sociaux
- 6) Crédits pédagogiques globalisés
- 7) Convention avec le GRETA
- 8) Utilisation des locaux pour la certification FLE

⇒ **Questions diverses**

Point infos parents d'élèves

Mme Le Gohiec informe l'assemblée sur les actions qui seront mises en place pour récolter des fonds dans le but de faire baisser le coût des voyages pour les familles. Il a été exclu d'organiser un repas car la mobilisation des parents n'est pas assez forte.

- Au marché de Noël du 7 décembre, les parents mettront en place un "salon de thé" dans le Foyer : vente de thé, café, chocolat, gaufres (faites gratuitement par un parent d'élève, M.Gérard), brochettes de bonbons et vente d'objets achetés par le FSE (marque-pages, tasses, porte-clés...).
- Au cours de l'année (voir les disponibilités de salles), un loto clé en main et/ou un spectacle par la compagnie les Baladins du Mont pourraient être organisés.

18 membres présents, Monsieur Le Principal, Président du Conseil d'administration, informe que le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h20.

Désignation d'un secrétaire de séance.

Mme TRUTIN, représentante des parents d'élèves, est désignée secrétaire de séance.

Remerciements et félicitations de la part de M. Tréfeu à toutes les personnes élues siégeant au conseil d'administration.

Adoption du PV du conseil d'administration du 27 septembre 2018.

Le procès-verbal du conseil d'administration du 27/09/2018 est adopté à l'unanimité.

Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Adoption du règlement intérieur du conseil d'administration.

Remarque de M. Gauthier concernant les commissions permanentes à l'article 4 qui aimerait qu'elles soient plus régulières afin d'avoir plus d'éléments en main et mieux appréhender les questions à l'ordre du jour du CA.

Mr Tréfeu répond que la consultation de la commission permanente est obligatoire pour les questions qui relèvent du domaine de la responsabilité pédagogique et éducative de l'établissement.

Il ajoute qu'en dehors de ces obligations, les commissions permanentes supplémentaires ne permettent pas toujours de raccourcir les débats lors des CA.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Installation du conseil d'administration.

Installation des différentes commissions émanant du Conseil d'administration.

Remarques :

- Nommer le plus vite possible des personnes pour compléter les commissions encore incomplètes
- Revoir la distribution "titulaires"/"suppléants" pour les représentants de parents siégeant aux différentes commissions
- Pour le conseil de discipline, un suppléant est attribué à un titulaire en particulier.
- Pour le CVC, il faut la parité élèves/adultes.

⇒ Affaires pédagogiques :

1) Programme PAN (Programme d'activité négocié CIO/EPL)

Ce programme (voir document), suivi par Mme BAUDOIN, nouvelle psychologue scolaire, permet la mise en œuvre du parcours AVENIR.

Remarque concernant le diagnostic partagé :

- Le taux de redoublement est faible mais il est aussi à mettre en relation avec les injonctions ministérielles. Les maintiens qui sont prononcés le sont donc souvent à la demande des parents.
- ULIS TFC et DV : leur orientation, suivie par la référente ESS, est souvent difficile en fin de 3^{ème} avec un nombre de débouché par toujours très important.

- Liaison école/entreprise ayant pour but de découvrir les métiers du secteur secondaire et de rencontrer les personnes occupant les différents postes dans une entreprise. Liaison qui concerne les 4 classes de 3^{ème}. Les 4 entreprises retenues, qui sont ici remerciées, sont : Remade in France (Poilley), Chaudrolux (Sainte-Cécile), Mauviel (Villedieu), et la Biscuiterie du Mont-Saint-Michel (Avranches). Il est prévu d'organiser une exposition fin mai afin de présenter le travail réalisé par les élèves au sein de ces 4 entreprises avec une représentation de la Région, du Département et de la Communauté d'agglomération. Cette initiative permettra également de rendre compte du dynamisme économique du Sud Manche et de le valoriser. Une réflexion est menée pour que cette liaison soit mise en œuvre en classe de 4^{ème} l'an prochain.

(Arrivée de M. Delaunay à 18h40)

Remarques concernant les actions retenues :

- Ce jeudi 29 novembre : Finale nationale des Olympiades des métiers à Caen.
- Forum des formations le 28-01-2019 à Granville
- Mme Besnard : L'utilisation de l'outil numérique « Web classeur » était plus aisée que les outils actuels mis à disposition.

*Monsieur le principal soumet au vote du CA l'autorisation à pouvoir signer le PAN.
Autorisation accordée à l'unanimité.*

2) Bilan et programme du Conseil Ecole-Collège

Présentation par Mme Houstin.

Ce programme concerne le collège et 5 écoles de secteur.

4 axes :

- Commission de liaison : rencontre entre professeurs pour faire le point sur les élèves et les fiches PPRE.
- Pratique de l'oral autour d'un projet de Web Radio
- Travail pédagogique autour du cycle 3 en anglais et géométrie + 1 conseil de cycle et 1 journée inter degré sur le thème : « Travailler ensemble pour réussir seul ».
- Accueil et intégration des CM2. Intervention de M. Tréfeu et de Mme Houstin les 4 et 5 mars auprès des parents de CM2 pour présenter le collège Challemel Lacour.

(Arrivée de M. Denis à 18h55)

M. Tréfeu : Un travail est également engagé pour améliorer la liaison collège/lycée. Cette liaison est plus difficile à préparer pour les élèves qui partent en voie professionnelle.

Mme Besnard : La liaison avec le lycée Littré se fait difficilement mais des travaux croisés sont prévus en français.

Approbation du programme du Conseil Ecole-Collège
Le programme Conseil Ecole-Collège est approuvé à l'unanimité.

3) Programme CESC 2018-2019

4 axes (voir document).

Info : Des personnels en formation du milieu de la santé, effectueront un service sanitaire sur 2 semaines au mois de mars pour développer des actions sur le thème de l'alimentation.

Le programme du CESC est adopté à l'unanimité.

⇒ Affaires administratives et financières :

1) Budget 2019

Présenté par M. Bodin (voir document)

M. Bodin rappelle que le budget retrace les opérations financières d'une année civile.

Les recettes proviennent surtout des subventions attribuées par le Conseil Départemental.

Elles ont baissé de 6 500 € cette année à cause d'une baisse d'effectifs.

Si la baisse des effectifs se poursuit, des choix devront être opérés l'an prochain concernant les projets.

5 chapitres : Activité pédagogique (1)/Vie de l'élève (2)/Administration et logistique (3)/Restauration et hébergement (4), Bourses nationales (5)

M. Bodin explique le codage utilisé dans le tableau :

0 : correspond aux crédits propres à l'établissement

1 : correspond à des subventions de l'état

2 : correspond aux subventions du département

(1) Toutes les dotations de fonctionnement vont aux sorties pédagogiques. Les recettes liées aux formations du GRETA (loyers) et l'existence d'un reliquat permet de couvrir les autres dépenses.

Ressources pédagogiques numériques : achat de logiciels pédagogiques suite à la dotation en tablettes par le Conseil Départemental.

M. Denis : un cycle kayak est prévu pour le niveau de 5^{ème} au mois d'avril

M. Gauthier : souhaite davantage être informé des projets qui se tiennent au sein de l'établissement.

M. Tréfeu : Une réunion est organisée si nécessaire, dans le cas où tous les projets envisagés ne pourraient se concrétiser.

(5) La part d'élèves ayant recours aux bourses augmente, notamment pour le taux 3. Les situations sont de plus en plus difficiles : 30 élèves bénéficient du taux 3, contre 22 en 2017 et 11/13 élèves pour les années précédentes. Mme Besnard fait remarquer que la suppression du poste d'assistante sociale ne tombe pas bien !

Adoption du budget prévisionnel 2019

- *Le Budget 2019 est adopté à l'unanimité.*

2) Etat prévisionnel des Achats.

Autorisation de le signer par M. Tréfeu

L'autorisation est accordée à l'unanimité.

3) Délégation de signature contrats et conventions

Autorisation de signer l'ensemble des contrats de l'EPLÉ et des conventions par M. Tréfeu

Autorisation accordée à l'unanimité.

4) Séjours

→ Shoonhoven (4V)

Le collège a reçu une subvention européenne de 11 000 € pour le projet commun établi avec l'établissement de Shoonhoven aux Pays Bas sur la gestion de l'eau et le changement climatique. Le coût du séjour, de 5 575€ est donc totalement couvert. Il est demandé une participation symbolique de 20 € aux familles. La somme restante permettra d'organiser un programme plus ambitieux quand le voyage de retour aura lieu.

M. Penloup demande si cette subvention européenne peut être reconduite l'an prochain.

M. Tréfeu répond qu'une nouvelle demande de subvention pourrait être accordée mais elle nécessiterait l'organisation d'un nouveau projet.

Autorisation de signer la convention ERASMUS+ par M. Tréfeu

- *Autorisation accordée à l'unanimité.*

Vote sur le principe du voyage à Shoonhoven et la participation des familles

- *Le principe du voyage, le budget, la participation des familles sont adoptés à l'unanimité.*

→ Suède (4J + 4B) : coût de 13 620 € (transport surtout)

Recettes : participation du FSE : 500 €
participation des familles : 310 € (38 élèves pour le moment)
participation du collège : 1 340 € pour les 4 accompagnateurs

Vote sur le principe du voyage en Suède et la participation des familles

- *Le principe du voyage, le budget, la participation des familles et le don du foyer sont adoptés à l'unanimité.*

→ **Projet Voile** (4R) : Iles Anglo-Normandes

coût : 6 300 € (location des bateaux)

Recettes : participation des familles : 290 €
participation du FSE : 480 €
participation du collège : 600 € (accompagnateurs)

Vote sur le principe du projet voile et la participation des familles

- *Le principe du voyage, le budget, la participation des familles et le don du foyer sont adoptés à l'unanimité.*

Mme Le Gohiec suggère d'informer les familles sur les différents investisseurs qui permettent de faire baisser la part qui leur est demandée.

Il a été suggéré que cette information pourrait être donnée lors de la réunion de préparation à laquelle les parents sont conviés avant le voyage.

5) Fonds sociaux.

Proposition par M. Bodin d'imputer les 1850 € provenant des Fonds Sociaux au Fonds Social Collégien.

Proposition accordée à l'unanimité.

6) Crédits pédagogiques globalisés.

Proposition par M. Bodin d'imputer 1364 € de crédits pédagogiques globalisés à l'achat de matériel pédagogique.

Proposition accordée à l'unanimité.

7) Convention avec le GRETA de la Manche pour occupation des locaux.

M. Denis : Beaucoup de personnes étrangères à l'établissement qui circulent dans le collège.

M. Tréfeu : L'organisation, l'accueil et la présence de nombreux adultes sont effectivement source de certaines pesanteurs.

Autorisation de signer la convention avec le GRETA de la Manche

L'autorisation est accordée à l'unanimité.

8) Utilisation des locaux du collège pour la certification FLE.

Une demande a été effectuée pour qu'Avranches soit centre d'examen car les centres existants sont éloignés (Vire ou Saint-Lô). La passation de ces examens aurait donc lieu dans l'établissement mais dans le bâtiment annexe (Jules Simon). Les frais d'impression des épreuves seront remboursés.

Autorisation d'utiliser les locaux du collège pour la certification FLE.

L'autorisation est accordée à l'unanimité.

⇒ Questions diverses

– Installation du réseau Wifi

M. Tréfeu : les travaux sont en cours. Le câblage en réseau est terminé, les prises sont posées et le wifi pourra être activé en fonction de la demande selon les informations données en mai dernier au conseil départemental de la Manche.

M. Delaunay : la configuration et la constitution de l'établissement (murs épais) ont été prises en compte pour que la couverture soit la meilleure possible.

M. Tréfeu : Il faudra accompagner ces nouvelles installations et l'utilisation du nouveau matériel par une campagne de formation.

M. Gauthier soulève le problème de la gestion du parc qui sera difficile sans personne ayant été déléguée pour cette tâche.

M. Tréfeu : une réorganisation globale au niveau informatique et de la maintenance est à venir mais sans savoir à qui la gestion va revenir.

– Cross

M. Denis : les élèves devant engager des frais pour la qualification au Cross sont ceux qui ne sont pas adhérents à l'Association sportive et donc pas licenciés. Une licence étant obligatoire pour continuer à concourir (coût de 17€), il est demandé une participation aux familles.

– Facture cantine

M. Bodin : le délai de paiement ne peut être allongé.

Concernant l'encaissement des chèques, il peut être très aléatoire. Les chèques transitent par le lycée Littré qui ensuite les envoie à Lille. Il n'y a donc pas de contrôle au niveau de l'encaissement et les étalements de paiements peuvent être compliqués.

– **Self**

M. Trefeu : des aménagements sont en cours pour fluidifier le passage au self. La chaîne des services à été revue avec les agents et le classement alphabétique des élèves a été abandonné. Les problèmes surviennent le plus souvent les lundis et jeudis mais les élèves ne sont pas assez disciplinés et les surveillants trop peu nombreux.

La carte magnétique ne sera pas remise en circulation, trop d'élèves la perdaient.

Mme Forestier : le format papier permet de mieux visualiser les élèves qui sont passés.

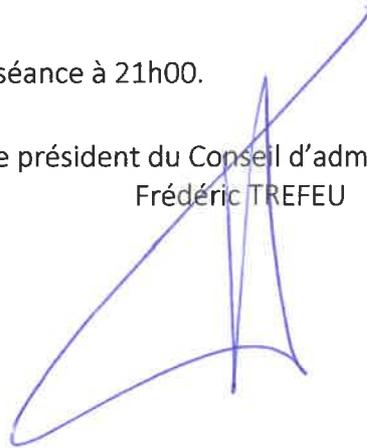
M. Denis propose d'utiliser une tablette avec un onglet pour chaque classe.

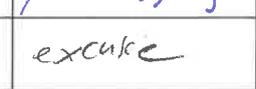
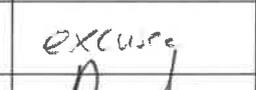
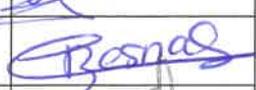
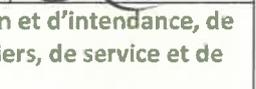
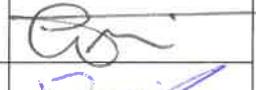
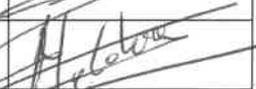
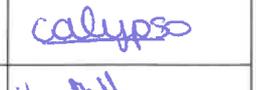
L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président clôture la séance à 21h00.

La secrétaire de séance
Caroline TRUTIN



Le président du Conseil d'administration
Frédéric TREFEU



TITULAIRES		
→ Membres de droit		
M. TREFEU	Principal	
Mme HOUSTIN	Principale adjointe	
M. BODIN	Gestionnaire	
Mme FORESTIER	C.P.E.	
M. DELAUNAY	Conseiller départemental	
Mme BRUNAUD-RHYN	Conseiller départemental	
Mme CALVEZ	Conseillère municipale	
Mme BARDOU	UIA d'Avranches	
→ Représentants des personnels d'enseignement, d'éducation, de surveillance et de documentation		
M. GAUTHIER	Professeur	
Mme BESNARD	Professeur	
Mme RICHARD	Professeur	
M. LE GRAND	Professeur	
M. DENIS	Professeur	
M. GALLET	Professeur	
→ Représentants des personnels d'admin et d'intendance, de santé scolaire, sociaux, techniques, ouvriers, de service et de laboratoire		
Mme JULIEN	ATEC	
Mme VAUPRES	ATEC	
→ Représentants des parents d'élèves		
Mme TRUTIN		
M. DUVIVE		
M. PENLOUP		
Mme LE GOHIEC		
→ Représentants des élèves		
DENIS Calypso		
VAUDOIT Nolan		

SUPPLEANTS		
→ Membres de droit		
M. NAVARRET	Conseiller départemental	
Mme NOUVEL	Conseiller départemental	
	Représentant de la Mairie	
→ Représentants des personnels d'enseignement, d'éducation, de surveillance et de documentation		
Mme DOMMANGET	Professeur	
Mme CHEVALLIER	Professeur	
M. HUET	Professeur	
M. HERBERT	Professeur	
M. CHAUDRE	Professeur	
→ Représentants des personnels d'administration et d'intendance, de santé scolaire, sociaux, techniques, ouvriers, de service et de laboratoire		
Mme CHESNEAU	ATEC	
M. DALIGAULT	ATEC	
→ Représentants des parents d'élèves		
→ Représentants des élèves		
EPARVIER Mauranne		
THEBAULT Loris		
→ Membres consultatifs		
Mme RIVIERE-DAILLENCOURT	Représentant Communauté de communes	
Mme EVEILLEAU	Agent comptable	